

prévoir les destins. — Personne ne peut contester l'appréciation qui précède ; nous savons tous qu'un Rothschild, si fantaisiste qu'il soit, ne peut dépenser tous ses revenus dans l'année et que son immense fortune double régulièrement tous les 15 ans par le seul fait de l'intérêt composé, ensevelissant dans les plis de son opulence maint petits capitalistes, pris comme des mouches en une toile d'araignée ; il est donc nécessaire de nous affranchir au plus tôt de cette tyrannie avant qu'elle soit capable d'étouffer nos cris de détresse : le seul moyen, c'est l'impôt de socialisation sur le capital.

L'impôt de socialisation sera donc le compensateur des privilèges dont jouit le capital. Nous disons au capitaliste, tu possèdes une partie de la fortune sociale dont nous te laissons la gérance, moyennant que tu accepteras le dogme de la fraternité, et que tu en rempliras les devoirs ; ces devoirs se traduisent par le paiement d'une part d'impôt proportionnelle à la quantité de fortune dont tu jouis. Nous avons vu que les devoirs de la société consistaient à donner à chaque individu sa part de l'héritage social, en l'élevant et l'instruisant jusqu'à l'âge de 21 ans, qu'ensuite elle devait lui assurer l'existence en mettant le travail à sa portée, et qu'à défaut de travail elle devait le couvrir de sa protection contre l'offre de son sang ; qu'enfin, par mesure humanitaire, les vieillards et les infirmes devaient être reconnus de droit ses pensionnaires, le prix de l'exécution de tous ces devoirs est précisément l'impôt, que doit supporter la fortune publique, établie sur les bases de cette société ; or, la fortune publique comprend le capital fixe, et ce capital circulant qui doit se transformer lui-même en capital fixe. Je proposerai donc l'impôt unique, dit *Impôt de socialisation sur le capital fixe*.

On ne manquera pas de me taxer d'ennemi acharné du capital, je répondrai à ceux-là par une comparaison. et je leur dirai : Le capital à notre époque est comme un taureau sauvage qui n'a pas encore subi le joug, et qui menace d'éventrer l'humanité si celle-ci ne parvient pas à le dompter durant qu'il est encore jeune. L'homme qui a dompté la nature, domestiqué les animaux, emmagasiné la foudre, sera-t-il lui-même victime d'une simple conception métaphysique ; non cela ne se peut ; mettons chaque chose à sa place, le capital est un instrument au service de l'homme, et l'homme n'est pas, ne peut pas être un instrument au service du capital. Mais me dira le capitaliste, je vous accorde que vos revendications aient l'apparence d'être justes, remarquez cependant dans quelle situation précaire vous placez le capital ; d'une part chargé lourdement puisqu'il faut que seul il subvienne à l'entretien du gouvernement, de l'armée, des travaux publics et de la dotation nationale, puis, s'il veut s'employer, obligé de subir toutes les exigences des ouvriers qui le mettront en demeure d'y acquiescer, le menaçant de se retirer en troupe dans l'armée ; l'abandonnant ainsi subitement sans qu'il ait pu prendre de précautions ; en somme, le ruinant.

C'est ici, capitalistes que je vous attendais. Votre qualité de détenteurs légitimes d'une partie de la fortune sociale ne vous place nullement au-dessus de l'espèce humaine, vous êtes des hommes de même essence que les autres hommes et non des demi-dieux ; aussi pouvez-vous avec vos semblables contracter une association afin de les intéresser aux bénéfices que produirait votre exploita-

tion ; le remède à toutes vos craintes est donc dans la *Participation aux bénéfices*.

Il est parfaitement évident que les ouvriers ne vous abandonneront pas s'ils sont intéressés dans les bénéfices, à moins que ceux-ci ne soient dérisoires, et dans ce cas, c'est que l'industrie dans laquelle vous auriez engagé vos capitaux serait ruinée, et n'aurait de ce fait aucun droit à forcer l'homme à travailler en pure perte.

Citoyens,

Pour résumer le programme économique, que je vous propose d'adopter, je l'enserrerai dans les propositions suivantes :

Droit individuel à l'héritage social.

Droit au travail pour l'homme valide.

Droit à la vie pour le vieillard et l'infirme.

MOYENS

Impôt de socialisation sur le capital.

Réforme de l'instruction publique et de l'armée.

Et comme conséquence absolument inévitable.

Participation de l'ouvrier dans les bénéfices de l'entreprise.

LOUIS MOSER.

AUX TROIS ORMEAUX

Conte russe par un Russe

Il y a de cela quarante ans : j'étais bien jeune alors, je m'en souviens cependant comme si c'était d'hier. Assis dans le cabaret du Juif Tankel, au mois de décembre un peu avant Noël, j'étais en train de boire un verre d'eau-de-vie, lorsque notre voisin Ivan Stiépanov entra brusquement. Il était gelé jusqu'aux os, la barbe toute couverte de givre ; il se mit à se secouer bruyamment, en tapant du pied sur le plancher.

Bonsoir, Ivan, me dit-il, va donc m'appeler ce païen de cabaretier et commande-lui de nous apporter une bouteille de Kümmel, ce qu'il y a de meilleur.

Tout cela fut dit avec beaucoup d'entrain, d'une voix vibrante ; on voyait bien qu'Ivan Stiépanov était de bonne humeur et il devait déjà avoir bu un petit coup. Tankel qui était à la cave, entendant un vacarme inaccoutumé dans son échoppe, se dépêcha de remonter et nous servit promptement.

Assieds-toi là à cette table et écoute bien ce que je vais te dire.

Je fis ce qu'il m'indiquait et allai me mettre entre le poêle et la table.

Maintenant, continua Stiépanov, ne m'interromps pas, je vais t'expliquer de quoi il s'agit. Il remplit les

deux verres jusqu'au bord, fit un signe de croix et vida le sien d'un seul trait. A ta santé ! dit-il. Si je m'adresse à toi dans l'affaire en question, c'est que je te sais un garçon discret et prudent. Je te confie donc sous le sceau du secret le plus absolu que ma femme est initiée à bien des tours magiques et que par elle j'ai découvert dans la nuit de la St-Jean, la fleur occulte et mystérieuse de la fougère. J'ai trempé cette fleur avec la plante dans l'eau bénite et je l'ai fait consacrer par un pope. Maintenant je me suis procuré un cerge fait avec de la graisse d'un mort ; j'ai tout ce qu'il me faut pour mon opération. Viens m'aider, je te récompenserai.

A ces mots, un frisson me courut le long du dos et je devins tout pâle. Stiépanov s'en aperçut et me versa un second verre pour me donner du courage. J'espère que tu n'es pas un poltron, me dit-il, et que tu ne vas pas trembler comme une vieille femme.

Le coquin avait touché la corde sensible : il savait qu'en me prenant par la vanité il aurait raison de tous mes scrupules. Ne voulant pas démentir ma renommée de luron, j'étouffai les remords de ma conscience tout en sachant que l'affaire sentait la force impure ; je m'engageai tête baissée et avalai mon Kümmel pour me donner du cœur. Au bout de dix minutes, je me sentis un tout autre homme ; mes hésitations, mes scrupules, mes remords, tout avait disparu. Mon sang coulait avec vitesse dans les veines, une grande chaleur me montait à la tête ; mes yeux brillaient, je n'avais plus peur, j'étais redevenu gaillard, je ne doutais plus de rien : je serais entré dans une fournaise sans hésiter un instant.

Me voyant dans cette disposition d'esprit, Stiépanov me dit, me montrant l'horizon : Vois-tu ces nuages rouges au couchant ? Eh bien dans trois ou quatre heures, il fera un véritable chasse-neige ; c'est ce qu'il nous faut, l'ouragan effacera toutes nos traces ; personne ne se hasardera dans la campagne par un temps pareil, donc nous ne rencontrerons âme qui vive. Bois encore un coup et partons !

(A suivre.)

Le merle accorde un flageolet,
Le pinson, au fifre aigret,
Sifflotte un air de contredanse ;

Une mésange, en s'éveillant,
Fredonne un refrain sautillant ;
Dans un arbre, un cœur de fauvettes,
Au bruit d'un orchestre brillant
De roitelets se querellant,
Improvisent des chansonnettes ;

Le traquet, chantré étourdissant,
Se moque, d'un ton agaçant,
De la linotte au doux ramage
Qui, sur un rythme caressant,
Monte des gammes, les descend,
Et semble déchiffrer sa page ;

Un rouge-gorge, au fond du bois,
Fatigué des sons du hautbois
D'un gros bouvreuil, artiste grave,
S'égosille, et, couvrant sa voix,
Lui fait recommencer cent fois,
En l'interrompant, chaque octave ;

Les étourneaux, dans les buissons,
Siffent à-toutes les chansons,
Et les loriots se chamaillent ;
Le gobe-mouche dit : « Jasons ! »
Aux passereaux, des polissons,
Qui se battent et qui piaillent ;

Le ruisseau, mêlant doucement
Son murmure au gazouillement
De l'hirondelle aux ailes bleues,
Coule, avec un chuchotement
Que répètent discrètement
Bergeronnettes, hochequeues ;

Les grives sur leurs chalumeaux
Flûtent ; pour nous conter leurs maux,
Les pigeons amoureux roucoulent :
Leurs plaintes sont, dans les ormeaux,
Celles du vent dans les rameaux
Ou le bruit des ruisseaux qui coulent ;

A peine, dans un arbre vert,
Entend-on gémissant un air
La tourterelle qui murmure....
Dirigeant ce vaste concert,
Sur un tronc creux un vieux pivert
A coups de bec bat la mesure.

Et, pour se rendre utile un brin,
La perdrix racle son crin-crin ;
Le coucou jette aussi sa note ;
Un lulu même, avec entrain,
Chante faux ; et, d'un air chagrin,
Une pie en son coin radote ;

« Houp ! Houp ! Houp ! » dit d'un ton gaillard,
Une huppe ; un vieux coq paillard
Sonne au loin dans la symphonie. —
..... La voix du moineau babillard,
Jusqu'au cri du geai nasillard,
Tout se fond dans cette harmonie.

.....
Des herbes un bruissement
S'élève ; au grand bourdonnement
L'insecte mêle sa voix grêle :
Le grillon dit : « cri-cri ! » gaiment
Et la cigale, allégrement,
Chante avec un bruit de crécelle ;

Les chanteurs que la mort a pris,
Les musiciens, les poètes,
Légers, invisibles Péris
Qui, du rythme toujours épris,
Modulent leurs chants sur nos têtes.

.....
C'est pourquoi ces accords sacrés,
Montant sous les yeux azurés
Dans un ruissellement d'aurore,
Font que, des nuages diaprés,
Descend, dans nos cœurs inspirés,
Comme un pur rayon qui les dore ;

Et ce rayon fait, dans nos seins,
Germer tous les amours divins,
Comme le soleil fait éclore
La fleur d'or, au fond des ravins, —
..... Et, loin des terrestres chemins,
Nous montons, nous montons encore ;

n'avait envahi le menu peuple dans lequel il a fomenté maintes rivalités d'écoles aussi stériles les unes que les autres en progrès pratiques et en revendications discutables ; c'est ainsi que nous voyons de nos jours le parti socialiste divisé en petites coterie qui, par leurs organes, s'investissent et s'excommunient réciproquement à la grande joie d'une galerie sceptique ou jalouse.

Ce n'est pas en divisant ses forces pour les employer contre lui-même, que le parti socialiste peut espérer vaincre ses ennemis : « Toute maison divisée contre elle-même ne subsistera point, » a dit il y a dix-neuf siècles le philosophe juif Jésus ; cet axiome sera toujours vrai ; c'est en s'unissant pour étudier froidement la question qui les intéresse et en faisant avant l'ouverture de toute discussion le sacrifice de leurs doctrines préférées sur l'autel de l'Evidence, que les champions des idées nouvelles trouveront une solution à laquelle ils se rallieront tous, entraînant à leur suite les millions de travailleurs qui attendent un programme de réformes clairement indiquées et applicables.

Je m'adresse ici à des libres penseurs adoptant le suffrage universel comme unique souverain légitime, et je les considère comme mes seuls collaborateurs, car l'anarchie qui compte ici-même des représentants, doit être considérée comme l'idée avortive de cerveaux géants, ou mieux encore, comme une arme perfide et lâche chargée de miner la République par de fins conspirateurs.

Nous sommes généralement d'avis qu'il est regrettable que des êtres qui n'ont pas demandé à venir au monde naissent pauvres et misérables, tandis que d'autres qui ne l'ont pas demandé davantage, y viennent accompagnés de toutes les commodités du confortable et souvent des splendeurs du luxe ; ce qui est regrettable en cela, ce n'est pas que ces derniers soient fortunés, loin de là, bien au contraire, mais c'est que les premiers sont parfois absolument dépourvus, souffrent, pâtissent, meurent ou sont des grelotteux. Il faudrait pourtant nous entendre ; c'est en vertu de certaines lois que ce fait existe, parmi lesquelles nous distinguons au premier chef celle de l'hérédité ; mais ici, je vous le demande, depuis que le monde est monde, les croisements de races n'ont-ils pas été assez fréquents pour qu'à défaut de la Bible des croyants, nous puissions tous nous croire mutuellement arrière-petits-cousins ; je crois que le peuple qui a eu le cœur assez humain et la pensée assez large pour graver sur des édifices le mot de Fraternité, je crois ce grand peuple capable de réaliser son idéal plein d'honneur et de générosité.

Que réclamez-vous donc ? nous demande le législateur.

Notre réclamation sera claire, nous demandons pour nos enfants la part de l'héritage humain qui leur est échue, car leur dénuement complet ne serait excusable que si l'humanité ruinée, sans abri, sans force acquise, en était réduite à vivre de racines et à se couvrir de peaux d'animaux.

Nous n'en sommes plus à ces temps barbares, l'humanité peut aujourd'hui être relativement heureuse depuis que de puissantes machines ont multiplié la richesse accumulée par les siècles passés. Pour nous résumer nous dirons : *La fortune de la famille française est estimée au minimum à 200 milliards de francs, cette famille comprend environ 40 millions de membres ; chacun d'eux a donc droit à 5,000 francs de protection sociale pour que la prin-*

Solution rationnelle de la question sociale par l'impôt de socialisation sur le capital

Discours prononcé à la Société la Nouvelle République

CITOYENS,

Les phases de l'évolution sociale qui caractérisent notre époque ont été justement appréciées par un grand nombre de penseurs ; peu d'entre eux ont cependant formulé en termes précis les aspirations de l'avenir, et ceux-là se sont laissés subjugués par un amour irréflectif de l'idéal, qui ont oublié que l'homme a conscience de son indépendance relative et ne peut être traité comme un être passif, comme un animal de prix. Il ne serait pas nécessaire de revenir sur ces travaux si l'esprit de système auquel ils ont donné naissance

cipe de la Fraternité ne soit pas un vain mot. J'espère que cette réclamation que je formule au nom des classes déshéritées sera acceptée sans réserve comme le premier article d'un programme concis qu'il est urgent de formuler.

De quelle façon la société française peut-elle procurer à l'individu naissant 5,000 francs de protection sociale? Ici nous pouvons différer d'opinion, sans que notre programme soit compromis; pour ma part, je proposerais que la protection sociale s'exerce de la façon suivante: Pension à la mère jusqu'à l'âge de l'école; depuis cet âge jusqu'à 21 ans, internement dans une école civique, dans laquelle il apprendrait en plus des connaissances utiles, le maniement des armes et une profession; depuis l'âge de 16 ans, les jeunes gens seraient soumis à un régime militaire, ce qui permettrait de supprimer les inconvénients multiples du régime actuel en organisant l'armée d'une façon spéciale, dont nous donnerons le plan d'ensemble en temps opportun. Quant aux jeunes filles, après des études convenables, elles quitteraient l'école et le reliquat de leur avoir social leur serait réuni en espèces à leur mariage.

Certains accueilleront cette revendication avec un sourire sceptique, la traitant de folie générale; nous passerons outre aux lazzi, car nous sommes profondément convaincu et de sa justice et de son opportunité; le peuple qui est la force intelligente qui produit, se lassera bientôt de jouer le rôle de lion muselé servant de monture à un singe; il voudra approfondir le mystère qui fait que le capital peut s'abstenir d'aider la production sans en souffrir, tandis que lui ne peut maintenir une grève sans en mourir.

Certains m'objecteront que ma proposition n'est pas pratique, vu l'énormité de la dépense dont on ne peut songer raisonnablement à charger le budget. A ceux-là je leur demanderai crédit d'un instant pour avoir le temps de formuler encore quelques revendications.

Supposons un moment cette réforme faite; nous avons devant nous toute une génération de jeunes gens capables de vivre de leur travail, assez instruits pour comprendre le fonctionnement des sociétés modernes, se rendre compte de leurs devoirs et de leurs droits et faire actes de citoyens; nous pouvons avoir confiance en eux et espérer qu'ils seront assez habiles pour se créer dans le monde une situation honorable. Mais, voyons aussi un autre côté de la question, et supposons que les affaires soient stagnantes et qu'une grande partie d'entre eux soit sans emploi. Il faut vivre! comment vivront ces gens qui, peut-être seront mariés, et auront une femme sur les bras? C'est ici que se pose un intéressant problème que le peuple dans son langage imagé traduit par les mots célèbres: « Du pain ou du plomb? » Il devrait être hors de contestation que l'homme valide doit pouvoir vivre, lui et les siens, en utilisant ses forces au profit de la société, ce devrait être la résultante de la reconnaissance tacite, que tout individu fait de l'organisation présente de la société et de l'emploi de sa force et de ses facultés au profit d'elle; enfin, pour nous résumer, nous admettrons comme évident le principe suivant, qui formera le second paragraphe de notre programme: *L'homme a droit à la vie et conséquemment au travail.* La République de 1848 l'a reconnu, mais si l'application qu'elle en a faite a donné de fâcheux résultats, c'est à la maladresse des hommes

qu'il faut s'en prendre. Nul n'ignore en effet que les ateliers nationaux furent ouverts alors que le crédit de l'Etat était tellement compromis, que l'emprunt émis par la République six mois auparavant pour combler le déficit qu'avait créé le règne de Louis-Philippe n'était pas encore couvert, quoique le taux en fût presque usuraire. Enfin, je n'hésite pas à reconnaître moi-même que cette réforme n'était pas applicable, et qu'elle le sera toujours très difficilement tant que l'impôt, dit de socialisation, ne sera pas appliqué au moins en partie.

Acceptons donc le principe lui-même, tout en faisant de justes réserves sur son application, et résumons-nous en disant: l'homme valide a droit au travail et, par humanité, le vieillard et l'infirme, droit à la pension. Il est hors de conteste que, si nous parvenons à assurer l'existence à l'homme valide contre un service réel rendu à la société, le problème sera résolu.

Nous avons laissé en suspens, la question de l'armée, c'est le moment d'y revenir. Nous avons vu les jeunes gens apprendre le maniement des armes et la tactique militaire de 16 à 21 ans; mais il est évident que ce n'est pas sur d'aussi jeunes hommes, qu'une nation comme la France peut compter pour se défendre; aussi est-il besoin d'une solide armée, composée d'hommes dans la force de l'âge pour faire face à tous les événements, et former les cadres de l'armée nationale.

Le chômage va nous être d'un précieux secours pour le recrutement de cette armée. Dans toutes les grandes villes seraient créées des Bourses du Travail, où se recruteraient le personnel du commerce et l'effectif de l'armée. Dans ce lieu, les citoyens valides qui n'auraient pas pu trouver d'emploi, seraient autorisés à contracter un engagement d'un an renouvelable. Il n'est plus possible de considérer cet engagement comme impôt du sang, dont les effets comporteraient la période de 16 à 21 ans, aussi, la nouvelle armée serait-elle en partie assimilable à l'armée anglaise ou pour être plus juste et ne pas déprécier la nôtre par avance au semblant d'armée que possède Albion. Les nouveaux soldats toucheraient un prêt relativement élevé, quoique faible la première année, et ils seraient astreints à toutes les obligations du régime militaire; si l'engagé était marié, la moitié de son prêt serait servi d'office à sa femme. La garnison où résiderait le nouvel engagé à qui certaines libertés seraient nécessaires, serait le plus près possible de la ville où il aurait contracté son engagement; au bout de l'année il pourrait le renouveler et, dans ce cas, sa solde serait augmentée, et il serait chargé d'instruire les nouvelles recrues composées des engagés et des soldats que fourniraient des périodes semblables aux 28 et aux 13 jours, desquelles nous allons parler.

Si enfin, il désirait rester militaire, il serait autorisé à contracter un engagement de dix ans, dès qu'une place serait vacante dans l'armée dite permanente.

La nouvelle armée comprendrait donc: 1° Une armée permanente composée d'hommes d'élite engagés pour 10 ans; l'effectif de cette armée serait invariable, il serait je suppose, fixé à 100,000 hommes; 2° L'armée d'engagés d'un an renouvelable, dont l'effectif serait fixé entre un minimum et un maximum; 3° Tous les citoyens valides, appelés périodiquement sous les armes, je suppose 1 mois tous les 3 ans et levés en masse en temps de guerre.

Pour établir la moyenne naturelle entre le minimum et le maximum de l'effectif de l'armée des engagés d'un an, dès que le nombre appro-

cherait du maximum, le ministre des travaux publics donnerait l'ordre d'exécuter de nouveaux travaux d'intérêt général, qui auraient été étudiés bien à l'avance et qui n'attendraient que la signature du ministre pour être exécutés; ces travaux occuperaient un certain nombre de bras qui produirait un ralentissement des engagements par l'effet des lois économiques.

Voilà donc l'homme à l'abri de la misère sans issue et pouvant débattre avec le capital le prix de ses services librement, sans être menacé de mort sa famille et lui-même par un chômage stérile. — Voilà qui ne sera pas du goût des capitalistes, mais ce qui leur déplaira encore davantage ce sera la contre partie de cette réforme. — J'entends le chœur que dirige Leroy-Beaulieu, laissant tomber dédaigneusement la condamnation d'une telle folie sous des sourires sarcastiques ou onctueuses objections comme celles-ci: Si vous ouvrez le sein de l'armée, à l'ouvrier sans travail, vous verrez bientôt les ateliers s'emplier d'ouvriers étrangers, chassant les Français par la concurrence des salaires, et ceux-ci se réfugiant dans l'armée occasionner une dépense à laquelle n'importe quel budget serait hors d'état de suffire!

— Enfin, en supposant que le fait ne se produise pas, vos deux propositions entraîneraient cependant d'énormes frais, et l'on serait forcé de charger de nouveau de lourds impôts le contribuable, c'est-à-dire le consommateur, l'ouvrier, et votre réforme ne serait qu'un trompe-l'œil!

J'avoue que ces objections seraient sérieuses si je n'entendais pas accompagner ces réformes par d'autres non moins hardies, mais non moins nécessaires.

A la première, je répondrai qu'il n'y a là qu'une question de nationalité, et que le fait signalé se produit assez de nos jours pour qu'on n'accuse pas mes propositions de lui avoir donné naissance; pour le combattre je propose que tous les étrangers voulant vivre en France soient astreints à un impôt spécial compensateur de l'impôt du sang que paient tous les Français.

A la seconde, je déclare qu'en effet le budget serait plus lourdement chargé, mais, comme je revendique l'établissement de l'impôt unique sur le capital fixe, la classe des meurt-de-faim se trouverait dans une situation bien plus tenable que de nos jours, en ce sens que tous les objets de consommation se vendraient à prix coûtant.

En résumé, nous trouvons l'homme ayant du travail assés dont il peut librement débattre le prix, et la vie à bon marché.

L'impôt de socialisation sur le capital fixe

Avant d'aborder l'exposé de cette réforme, définissons les termes. Par l'impôt de socialisation, il faut entendre l'impôt nécessaire pour mettre à exécution les réformes compensatrices des privilèges dont jouit le capital. Nous savons tous que le capital jouit de certaines prérogatives, entre autres d'enfanter la richesse au moyen d'un instrument intelligent: l'homme; nous savons aussi que les qualités du capital ont parfois dégénéré en tyrannies et aucun n'ignore que si nous ne limitons pas ses attributions à présent qu'il en est encore temps, il usurpera progressivement tous les droits et nous redeviendrons tous autant que nous sommes les purs esclaves de quelques riches familles rivales, dont nous ne pouvons